

Le point trimestriel sur le



# Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

**31 mars 2023**

## Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la situation de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité projetée des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision que l'ARSF utilise pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et pour engager de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut également servir aux fiduciaires de régimes qui doivent respecter une norme élevée de diligence dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs des régimes. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels fait face le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques sont essentielles pour obtenir les résultats escomptés et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, à titre de fiduciaire, il est important que l'administrateur d'un régime soit attentif à la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et à la probabilité de procurer les prestations promises dans le cadre de plusieurs résultats possibles qui peuvent découler des stratégies de financement et de placement.

## Solvabilité projetée au 31 mars 2023

**Après être demeuré relativement stable en 2022, le niveau de capitalisation des régimes de retraite a repris sa trajectoire ascendante, qui a commencé après mars 2020. Au premier trimestre de 2023, la santé de la plupart des régimes de retraite s'est améliorée, ce qui a permis au ratio de solvabilité médian d'atteindre un nouveau sommet historique au 31 mars 2023, principalement grâce aux gains de placement.**

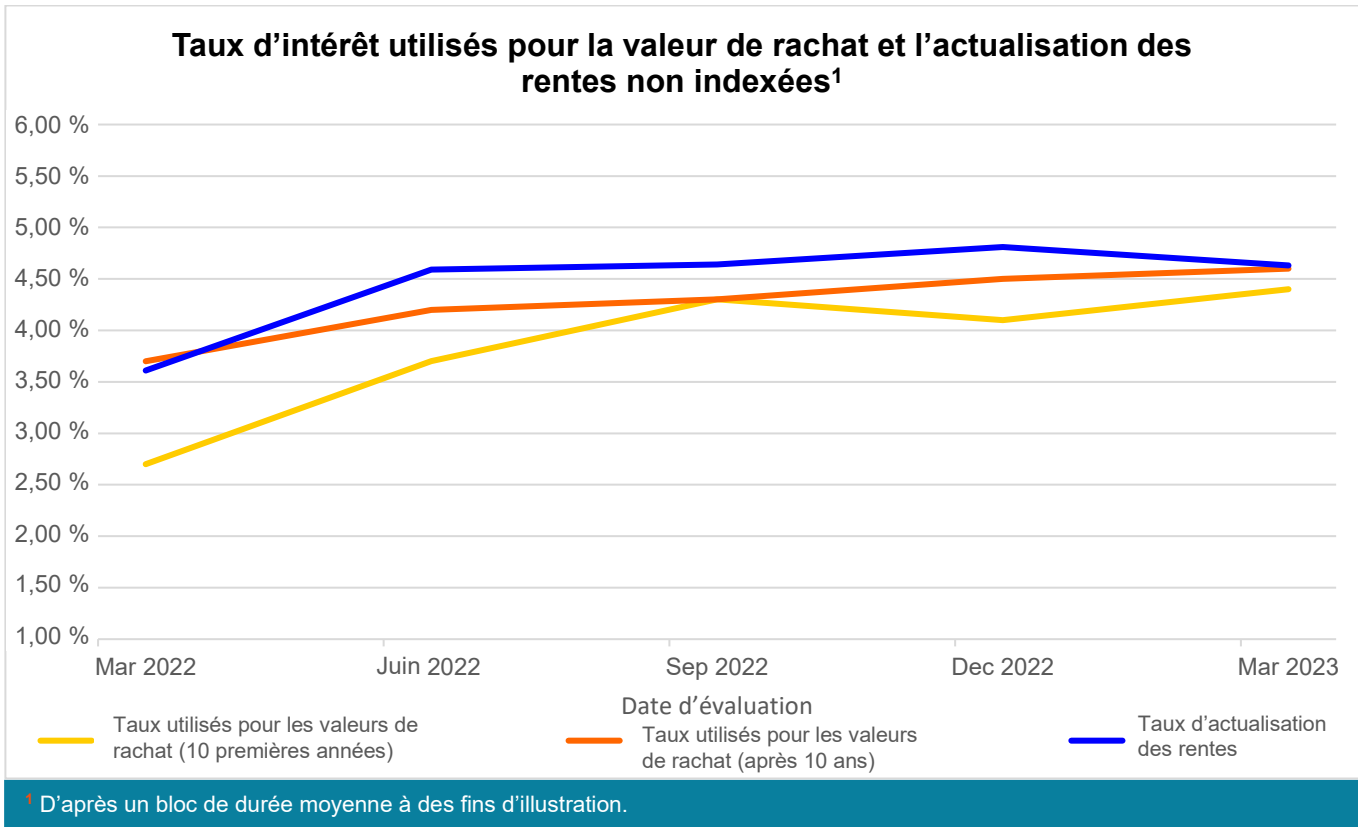
- Le ratio de solvabilité projeté médian était de 115 % au 31 mars 2023, soit une augmentation de 3 % par rapport à 112 % au 31 décembre 2022.
- Au 31 mars 2023, le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité était de 86 %, comparativement à 81 % au 31 décembre 2022. Le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % était de 2 %, soit le même qu'au dernier trimestre.
- Les rendements des placements au premier trimestre de 2023 ont atteint en moyenne un rendement net de 4,3 %.
- Les taux d'actualisation des valeurs de rachat ont augmenté tandis que les taux d'achat de rentes ont diminué, se compensant essentiellement les uns les autres de sorte que le passif des régimes a été très peu touché dans l'ensemble.

Compte tenu du niveau de capitalisation prévu des régimes qui est actuellement à des niveaux élevés, il est facile d'oublier qu'il y a à peine trois ans, le ratio de solvabilité médian s'établissait à 85 %. L'environnement a changé et très peu de régimes doivent faire des paiements spéciaux pour financer les déficits, qu'il s'agisse de régimes sur la base de la solvabilité ou de la continuité. Les administrateurs de régime et leurs conseillers doivent tenir compte de la façon dont leurs décisions en matière de financement, de placement et de gestion des risques pourraient influencer sur les exigences futures en matière de cotisations et sur la sécurité des prestations des participants au régime. Une surveillance et une vigilance continues sont nécessaires pour comprendre et gérer les tensions potentielles auxquelles fait face le régime.

<b>Solvabilité projetée au 31 mars 2023</b>	<b>T1 de 2023</b>	<b>T4 de 2022</b>	<b>T4 de 2021</b>
Ratio de solvabilité médian	115 %	112 %	110 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	86 %	81 %	81 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	12 %	17 %	17 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

**Globalement, la solvabilité projetée s’est améliorée depuis le dernier trimestre. L’augmentation de 3 % du ratio de solvabilité projetée médian estimé depuis le 31 décembre 2022 est attribuable aux facteurs suivants :**

- Rendement positif des fonds d’investissement de retraite au premier trimestre de 2023
  - Au premier trimestre de 2023, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de 4,5 % et de 4,3 %.
  
- Changement des taux d’actualisation de la solvabilité
  - Les taux d’actualisation de la valeur de rachat non indexés, pour les périodes choisies et les périodes finales, ont augmenté de 30 points de base et de 10 points de base, respectivement, et le taux d’actualisation des achats de rentes non indexé a diminué de 18 points de base. L’impact net global sur le passif des régimes de retraite a été négligeable.

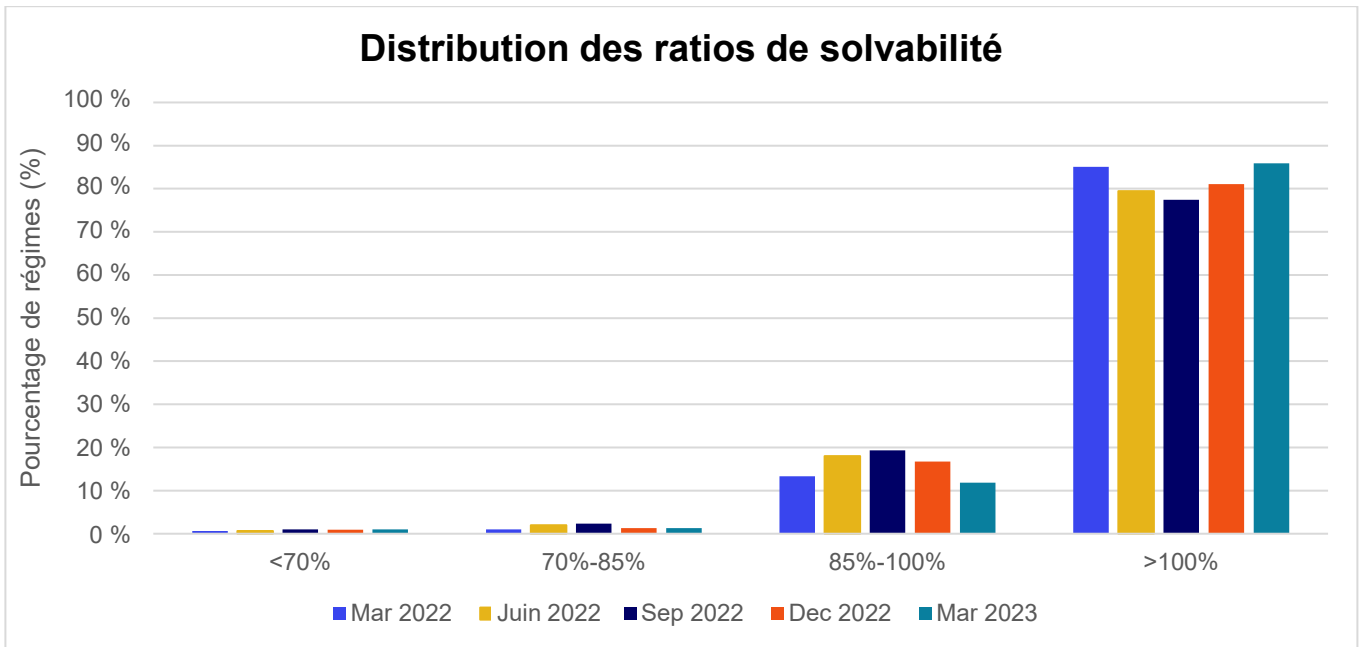
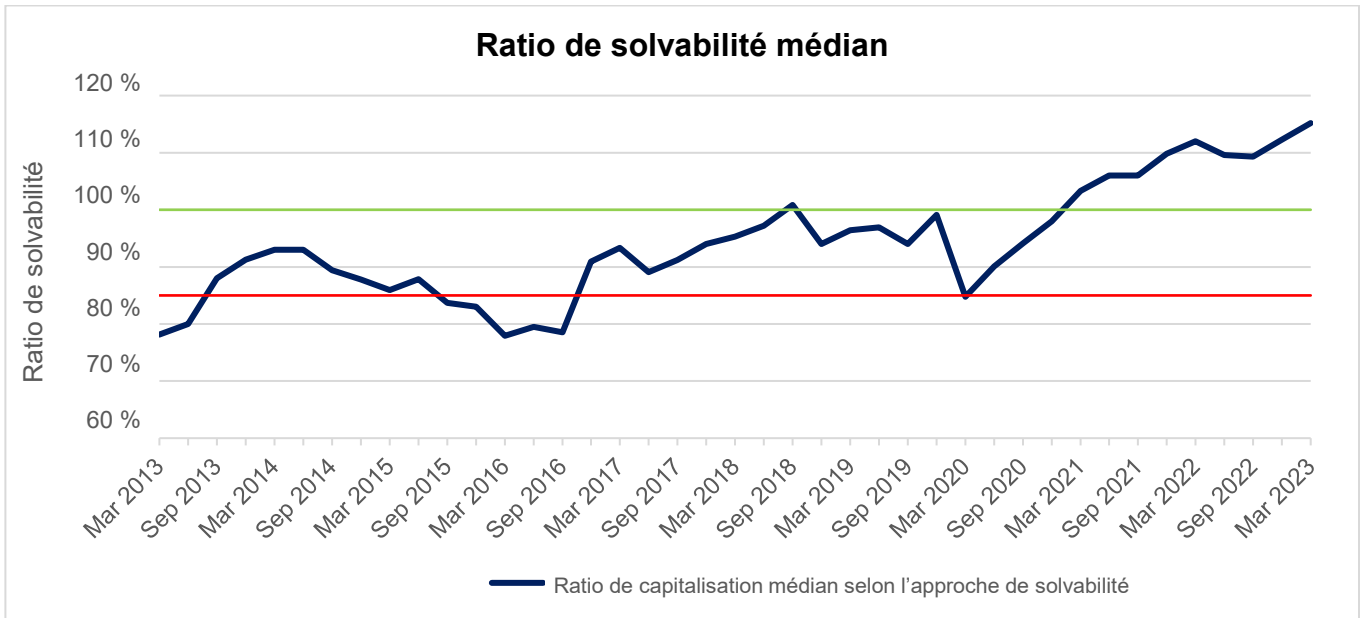


Au cours du premier trimestre de 2023, l'inflation au Canada a légèrement diminué par rapport au quatrième trimestre de 2022, mais est demeurée supérieure à la fourchette cible de la Banque du Canada (BdC); la BdC a révisé à la hausse les prévisions du PIB canadien pour 2023, mais à la baisse les prévisions pour 2024; et le rendement des marchés boursiers a été positif. Les données de Statistique Canada indiquent que l'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'établissait à 5,9 % et à 5,2 % en janvier et février respectivement. Le taux de chômage est demeuré à 5,0 % en mars 2023, soit le même niveau qu'en décembre 2022 et inférieur à la norme d'avant la pandémie. En avril, la Banque du Canada a révisé à la baisse ses prévisions du PIB pour 2023 et 2024, à 1,4 % et 1,3 %, respectivement, comparativement à 1,0 % et 1,8 % dans le précédent rapport sur la politique monétaire. Elle prévoit que l'inflation chutera à environ 3 % d'ici la mi-2023 et à environ 2 % d'ici la fin de 2024.

La courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada a été plus inversée au premier trimestre de 2023 qu'au quatrième trimestre de 2022; le rendement de référence à 2 ans a chuté de 32 points de base pour s'établir à 3,74 %, tandis que le rendement de référence à 10 ans a chuté de 40 points de base pour s'établir à 2,90 %. À la fin du premier trimestre, le taux de rendement de référence à 10 ans était de 84 points de base au-dessous du rendement à 2 ans, alors qu'il s'établissait

à 76 points de base au-dessous du rendement à 2 ans à la fin du quatrième trimestre de 2022. Sur les marchés canadiens, l'indice des obligations universelles FTSE Canada a augmenté de 3,2 % au premier trimestre de 2023 et l'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement de 4,6 %. Les faillites de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank aux États-Unis en mars ont amené les organismes de réglementation fédéraux américains à intervenir en garantissant les dépôts non assurés, et les taux de rendement des bons du Trésor américain à baisser en raison de l'incertitude économique.

Les banques centrales du monde entier ont continué de relever leurs taux d'intérêt au premier trimestre de 2023. La Banque du Canada a décrété une hausse importante de son taux directeur de 25 points de base le 25 janvier. Le taux cible du financement à un jour à la fin du premier trimestre s'établit à 4,50 %. La Réserve fédérale américaine a décrété deux hausses de taux des fonds fédéraux le 1<sup>er</sup> février et le 22 mars, soit 25 points de base à chacune de ces dates. La limite supérieure de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux américains à la fin du premier trimestre de 2023 est de 5,0 %. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux procédé à un resserrement quantitatif et continuent de réduire les avoirs du bilan. La Banque du Canada a signalé qu'elle pourrait suspendre les hausses des taux d'intérêt pendant qu'elle évalue l'incidence de ces hausses sur l'économie canadienne.



## Méthodes et hypothèses

1. Les résultats fournis dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 mars 2023 à partir des hypothèses suivantes :
  - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations.
  - Les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.
  - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, comme l'indiquait le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets, après dépenses.
  - Les passifs projetés ont été calculés en fonction des Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et des conseils sur l'achat de rentes de l'ICA applicables à la date des projections.
  
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du dernier sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé. L'estimation sur les rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par une charge trimestrielle de 25 points de base.

**Le tableau ci-dessous résume les répartitions moyennes d'actifs des régimes inscrites au SRP, par principale catégorie d'actifs, selon le SRP le plus récent déposé :**

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe	Secteur immobilier	Autres
3,0 %	19,8 %	20,5 %	50,0 %	5,5 %	1,2 %



**Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :**

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE Canada	Indice obligataire à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
<b>T1 de 2023</b>	1,1 %	4,6 %	7,6 %	3,2 %	4,7 %	-0,1 %
<b>T4 de 2022</b>	1,0 %	6,0 %	8,2 %	0,1 %	-1,0 %	3,6 %
<b>T3 de 2022</b>	0,5 %	-1,4 %	-0,1 %	0,5 %	1,5 %	-6,4 %
<b>T2 de 2022</b>	0,1 %	-13,2 %	-13,4 %	-5,7 %	-11,8 %	-12,6 %